

# Le grand foutoir du Grand Paris

Le génie inventif des technocrates transforme l'Ile-de-France en un vaste asile de fous pour 7 millions d'administrés.

**L**e dossier de la Métropole du Grand Paris (MGP, pour les intimes) est en train de faire tourner en bourrique les experts de l'Elysée, qui ne savent plus par quel bout prendre cette affaire capitale. L'équipe Hollande avait mitonné cet indigeste plat de nouilles politique et institutionnel pour « améliorer » la gouvernance de l'agglomération parisienne. C'est la suite : l'organisation de la Métropole atteint aujourd'hui un tel niveau de complexité qu'il semble impossible de simplifier ce bazar sans déclencher une avalanche de nouveaux problèmes !

Nu le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la MGP est supposée regrouper Paris et 800 villes de la petite couronne – soit la totalité des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, plus un petit bout du Val-d'Oise et de l'Essonne. Première surprise : les départements et le conseil régional d'Ile-de-France n'ont pas leur mot à dire. Seuls les 209 députés des communes concernées peuvent siéger au conseil métropolitain.

## Un millefeuille qui rend fou

Deuxième embrouille : afin de gérer la susceptibilité des maires, la loi a créé 11 « établissements publics territoriaux » (EPT), remplaçant les anciennes intercommunalités, chargés de co-

gérer la Métropole. Comme de juste, ces nouvelles structures ont été dotées de leur propre assemblée, composée de représentants des communes, et elles disposent chacune d'un président, de plusieurs vice-présidents et des indemnités afférentes. Seule exception : la Ville de Paris, considérée comme un EPT à elle seule et qui n'a donc droit à rien. Vite, un mouchoir...

Mais c'était encore trop simple ! A ce millefeuille administratif déjà bien éreux, le gouvernement a ajouté une assemblée des maires de la Métropole (purement consultative), un conseil de développement et un conseil métropolitain de prévention de la délinquance !

Cembis de perversité technocratique, la Métropole du Grand Paris est supposée cohabiter avec sa quasi-sœur jumelle : la Société du Grand Paris (SGP). Gérée par l'Etat et les collectivités locales, cette société, créée à l'époque Sarkozy, est chargée de construire 200 km de lignes de métro supplémentaires. Plus fort encore : elle est indépendante du Syndicat des transports d'Ile-de-France, placé sous le contrôle de la région et censé avoir la haute main sur les trains, bus, métros et trams... Pourquoi faire compliqué quand on peut faire inextricable ?

En prime – et sûrement pour rapprocher les citoyens de leur administration –, le fonctionnement



de la Métropole a été assésonné d'une flopée d'acronymes joyeusement obscurs. A la fin de juin, les présidents des établissements publics territoriaux ont ainsi perdu une déclaration solennelle où il n'est question que de Scot, d'EPCI, de CPE et autre CVAE. Le dictionnaire français-énarque n'a pas été fourni...

## Le triomphe des Shadoks

La complexité de cette usine à gaz et l'enchevêtrement des compétences ont atteint de tels sommets que même les élus y perdent leur latin. Certains confessent ne plus savoir, parfois, quelle tuyauterie utiliser pour obtenir un financement ou faire avancer un dossier...

Le plus drôle, c'est que, faute de finances suffisantes, la MGP n'exerce pratiquement aucun pouvoir réel. Sur le papier, son budget paraît pourtant imposant : 3,5 milliards d'euros. Mais ce n'est qu'un trompe-l'œil. En vérité, la quasi-totalité de cette enveloppe est constituée de taxes que la Métro-

polo pompe à la place des communes et qu'elle leur reverse illégitimement.

Les Shadoks n'auraient pas trouvé mieux ! Sur le plan budgétaire, la situation est aujourd'hui si tendue que Patrick Ollier, le président LR de la MGP (également maire de Rueil et compagnon de l'ex-ministre chiraquienne Michèle Alliot-Marie), vient de menacer – au risque d'être pris au mot – de fermer boutique et de rendre son tablier. Pour simplifier un poil ce capitalisme et imprimer sa marque au Grand Paris, Macron avait promis, au cours de sa campagne, la disparition des départements urbains au profit de la métropole... Comme on pouvait s'y attendre, cette suggestion a fait hurler les présidents des départements concernés : le LR Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), le socialiste Stéphane Troussel (Seine-Saint-Denis) et le communiste Christian Favier (Val-de-Marne). Ce dernier a même accusé le gouvernement de vouloir faire passer son projet en force dès cet automne en légiférant par ordonnance. Un soupçon que l'Elysée et Matignon se

## Grand Paris, petits calculs

sent bien gardés de démentir... Mais l'idée de Macron pourrait bien se transformer en cauchemar juridique. Premier souci : le transfert des pouvoirs des départements à la Métropole aboutirait à une situation absurde où la ville-capitale serait épargnée par la réforme. Et pour cause : le département de Paris a déjà été supprimé, et ses compétences transmises à l'autorité municipale ! Pour garder un brin de cohérence au Grand Paris, il faudrait donc détricoter cette première réforme et retirer une partie de ses pouvoirs à Anne Hidalgo. Tempête politique, guérilla juridique et grincements de dents garantis...



Devedjian, qui cherche à consolider son bastion en flétrissant son département avec celui – tout aussi à droite – des Yvelines, plaide pour une solution autrement radicale : la suppression de la Métropole et le transfert de toutes ses compétences à la région Ile-de-France. Cette idée, qui a le mérite de la simplicité, permettrait aux représentants des départements et à Anne Hidalgo de sauver leur trône. Mais l'Elysée ne semble guère pressé de créer un nouveau ministre administratif et de dépeupler les pouvoirs de Valérie Pécresse, la présidente LR de la région, qui demeure insensible aux sirènes du macronisme triomphant. Comme si un projet aussi grandiose que le Grand Paris pouvait être soluble dans de petits calculs politiques...

Hervé Uffron

## Magot à l'abri

**L**a loi sur le Grand Paris a prévu le transfert des offices HLM municipaux au profit de 11 « établissements publics territoriaux », sorte d'intercommunalité. Pour éviter de perdre du même coup le contrôle sur les attributions de logements, certains élus ont fait preuve de créativité juridique. A Malmaison-Albert, le maire LR, Michel Herbillion, a confié les 5 000 logements sociaux municipaux à une société anonyme associant la mairie et la Caisse des dépôts. Un tour de passe-passe juridique qui lui permet d'échapper à la loi.

Même système à Vincennes, où le maire UDI, Laurent Lafon, a créé les 882 logements sociaux de son office HLM à l'Immobilier 3F. Cette société privée sera chargée de choisir les locataires en fonction des desiderata de la municipalité...

## Ministre masochiste

**N**OUVEAU ministre de la Cohésion des territoires, le radical de gauche Jacques Mézard est un farouche opposant aux métropoles – notamment celle du Grand Paris –, dont il est pourtant censé favoriser l'éclatement. Sénateur du Cantal sous le règne de François Hollande, Mézard n'avait pas raté une occasion de dégommer les projets d'am-

nagement du territoire du gouvernement socialiste. A l'époque, il accusait l'équipe Valls de vouloir accélérer la désertification des campagnes et de faire « subir le douleur de la métropolisation » à la France rurale.

Aujourd'hui, c'est plutôt le doubleur du grand écart qui menace le ministre...